

# Phitech veut grandir au Luxembourg

Cette société meurthe-et-mosellane développe des systèmes d'information et de guidage pour personnes déficientes visuelles

Active sur le marché français, l'entreprise entend se développer en Grande Région, notamment au Grand-Duché, où la société est en pourparlers afin d'équiper la gare de Luxembourg.

FABRICE BARBIAN

«À l'origine, l'entreprise travaillait pour un seul client, en l'occurrence la RATP (Régie autonome des transports parisiens), pour laquelle nous élaborions des systèmes d'appel d'urgence destinés aux agents. C'est précisément dans le métro, suite à une rencontre avec une personne non-voyante, que la société va développer une nouvelle activité», se souvient Philippe Lemaire, le président de la société nancéenne Phitech.

Un usager qui s'était perdu tout simplement parce que pour se repérer il avait pour habitude de compter le nombre de stations le séparant de sa destination, et, cette fois-là, il avait été perturbé dans son décompte.

Philippe Lemaire et son directeur technique, Gérard Feitler, décident alors d'aller à la rencontre des associations de non-voyants pour se faire expliquer quelles sont leurs difficultés en matière de déplacements. «Il s'agissait de partir des besoins afin d'élaborer des solutions efficaces et surtout simples d'utilisation», explique le président.

Phitech, qui bénéficie d'une expertise en matière d'électronique, lève alors des fonds et investit 1,2 million d'euros pour concevoir un système d'information et de guidage innovant, permettant à ce public de s'orienter seul dans des bâtiments en lui donnant les moyens de repérer l'entrée, l'ascenseur ou bien encore l'accueil. Pour cela, des

balises électroniques sont installées en différents endroits. Elles émettent des informations par radiofréquences qui sont réceptionnées par les non-voyants sous forme de fichiers sonores, sur une télécommande spécifique ou depuis peu, sur leur téléphone portable via la touche «5».

Dans le domaine du transport, Phitech développe également des solutions traduisant, toujours de façon sonore, des messages généralement écrits, comme les horaires de trains dans les gares ou de bus aux arrêts. Des produits que la société, sur le plan commercial, propose à la vente mais également à la location.

Des enseignes privées comme le Printemps et la Fnac, mais également des institutions publiques, comme la Communauté urbaine du Grand Nancy, sont aujourd'hui clien-

tes de l'entreprise. C'est également le cas de la SNCF, qui est entrée au capital de Phitech à hauteur de 25% fin 2009.

Il est vrai que Phitech bénéficie d'un contexte particulièrement favorable. En France, la loi «handicap» de février 2005 réaffirme le principe d'accessibilité pour tous et stipule que tous les établissements recevant du public ainsi que les transports collectifs ont jusqu'à fin 2014 pour se mettre en conformité.

## FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Quand on sait que la France compte 650.000 bâtiments publics, le marché est énorme. «Il est clair que tous ne seront pas équipés d'ici quatre ans, mais cette loi a pour intérêt de sensibiliser les acteurs pu-

blics comme privés à ce problème. Une dynamique dont nous profitons, même si nous passons encore beaucoup de temps à informer et conseiller les entreprises et les administrations», explique Gérard Feitler.

Mais son avenir, l'entreprise, qui emploie actuellement sept collaborateurs et affiche un chiffre d'affaires 2009 d'environ 500.000 euros, l'envisage aussi au-delà des frontières, notamment à l'échelon de la Grande Région.

«Au Luxembourg, nous sommes déjà en relation avec la gare de Luxembourg et CFL pour évoquer des aménagements susceptibles d'intervenir avant la fin de l'année. Un partenariat devrait également être prochainement signé avec Alstom afin d'équiper les TER Lorraine. Le Conseil régional de Lorraine (en charge des trains régionaux),

qui est désireux de favoriser la continuité dans les transports publics, nous soutient dans ces négociations. En Allemagne, un contrat a été signé avec Siemens pour développer un système d'aide à l'évacuation de personnes mal voyantes en cas d'incendie», précise le directeur technique. «Dès cette année, nous comptons doubler notre chiffre d'affaires. Dans les trois ans à venir, nous allons également multiplier par trois les effectifs», précise Philippe Lemaire, qui n'a pas manqué de profiter de sa présence à Luxembourg, dans le cadre de l'anniversaire 1,2,3, GO (Phitech a bénéficié du parcours de ce réseau dédié à la création d'entreprises innovantes en 2002-2003), pour sensibiliser les autorités luxembourgeoises à la nécessité d'agir pour faciliter la vie des non-voyants au Grand-Duché.



Objectif de Philippe Lemaire (à g.) et de Gérard Feitler (à d.): multiplier le chiffre d'affaires par deux, dès cette année

# Fournée de prix chez les artisans

Hein remporte le Prix de l'innovation dans l'artisanat 2010

L'entreprise est récompensée pour son projet de four hybride, un four construit à Bertrange et commercialisé à l'international.

MARC FASSONE

Si le projet «StoneRoll - le nouveau four Hybrid» de l'entreprise Hein a séduit le jury, c'est parce qu'il a su allier innovation et succès commercial.

Techniquement parlant, Hybrid est un nouveau type de four à chariots, chauffé par tubes annulaires avec foyer en pierre thermodynamique. L'innovation consiste dans le fait que ce four combine la

technologie de chaleur radiante et de four à chariot à foyer massif, intégrant ainsi une nouvelle technique de chauffe.

Un foyer de chauffe coulé en béton garantit une capacité d'accumulation thermique; il est associé à un système de tubes à vapeur et à une production de buée recyclant les gaz du brûleur.

Economiquement parlant, l'entreprise a su, grâce à son produit, s'adapter aux nouveaux besoins des clients et se repositionner parmi les meilleurs au niveau international.

Le développement de l'activité au Luxembourg et l'investissement réalisé dans le cadre du projet devraient permettre de créer cinq à huit nouveaux emplois.

Pierre Thein, le directeur de la

société, s'est félicité de l'intérêt des clients, «qui a largement dépassé les attentes».

Depuis le début de l'année, 40 unités ont été vendues. L'entreprise envisage d'investir 4 millions d'euros dans son site de production de Bertrange.

## PALMARÈS

Le prix «Argent» revient à l'entreprise Airflowcontrol pour son projet «Économies d'énergie de chauffage dans les gaines d'ascenseurs». Cette entreprise a développé une gamme de produits baptisée BlueKit qui permet, dans le cadre de l'optimisation de la performance énergétique des bâtiments, une gestion efficace de l'énergie dans les gaines d'ascenseur tout en améliorant la sécu-

rité des utilisateurs.

Le prix «Bronze» revient à Steffen Traiteur pour son projet «Food Collection Luxembourg». L'idée était de développer une nouvelle gamme de produits «chics», de bonne qualité et accessible en puisant dans les produits régionaux et de saison des saveurs du passé remises au goût du jour.

Les cinq autres prétendants ont reçu un prix «Mérite» pour l'excellence de leurs projets.

Ont ainsi été distingués l'atelier de soufflage de verre Pascale Seil, les ateliers mécaniques Dostert, le salon Ferber Hair and Style, Keller Norbert et SAE.

Au final, outre trophées et diplômes, Hein remporte 7.000 euros, Airflowcontrol 5.000 euros et Steffen Traiteur 3.000 euros.

Tous les finalistes recevront de plus une consultation gratuite en matière de veille technologique et de propriété intellectuelle faite par le CRP Henri Tudor.

De son côté, l'Office Benelux de la propriété intellectuelle offre un i-dépôt à chacun des huit finalistes. L'i-dépôt est un moyen de preuve daté qui peut représenter une première étape importante du processus d'innovation et incite par là les entreprises à protéger leur capital innovant. Le Prix de l'innovation dans l'artisanat, créé par la Chambre des métiers, en collaboration avec la Fondation Groupe C3, Luxinnovation et la Fédération des artisans, a pour objectif d'encourager l'innovation dans les entreprises artisanales. Il est organisé tous les deux ans.